

# Lancement de l'enquête sur la filière aéronautique et spatiale en 2020 à partir du 19 mars 2021 en Hauts-de-France

## Communiqué de presse Insee Hauts-de-France, sous embargo jusqu'au 19 mars 2021

L'Insee Hauts-de-France, en partenariat avec le Sgar, la Région et la CCIR, et soutenu par Aér'Hauts-de-France, **réalise une enquête sur la filière aéronautique et spatiale en Hauts-de-France à partir du 19 mars 2021**. Cette enquête interrogera 1 700 établissements sous-traitants, fournisseurs ou prestataires de services de la filière Aéronautique-Espace.

L'enquête vise à délimiter le périmètre de la filière aéronautique et spatiale et à mesurer son poids dans l'économie régionale.

Elle permettra **de décrire le fonctionnement de la filière, en particulier son comportement en 2020 en cette période de forte crise**.

**Pour la qualité statistique des résultats, il est très important que tous les établissements sélectionnés répondent à cette enquête.** 25 minutes suffisent pour renseigner un questionnaire sur internet.

Les résultats seront publiés en janvier 2022.

## Lancement de l'enquête sur la filière aéronautique et spatiale en 2020 en Hauts-de-France

**1 700 établissements** interrogés :

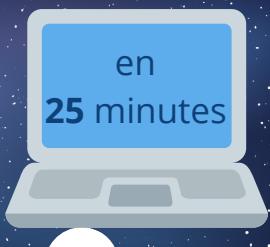
sous-traitants, fournisseurs ou prestataires de services

**de la filière aéro-spatiale**

à partir du



Par internet



### Ses objectifs

Délimiter le **périmètre de la filière**,

mesurer **son poids dans l'économie**



Collecter de l'**information** pour décrire le fonctionnement de la filière **2020 lors de la crise sanitaire**



Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.